

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 30 OCTOBRE 2019, 19 H 05

10 – Sujets d’ouverture

- .01 Adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d’arrondissement du 30 octobre 2019 à 19 h 05
- .02 Point d’information des conseillers
- .03 Période de questions du public

30 – Administration et finances

- .01 1197853006 Approuver le Programme triennal d’immobilisations 2020-2022 de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Le secrétaire d’arrondissement



Dossier # : 1197853006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Il est recommandé :
D'approuver le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Signé par Daniel LAFOND **Le** 2019-09-27 08:56

Signataire :

Daniel LAFOND

Directeur d'arrondissement
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1197853006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction des relations avec les citoyens_des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

CONTENU

CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie doit dresser et transmettre au comité exécutif son Programme triennal d'immobilisations, lequel regroupe les investissements qu'il prévoit réaliser sur son territoire au cours des trois prochaines années pour :

- entretenir les infrastructures existantes (rues, réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments, équipements, etc.);
- améliorer la qualité de vie par le rehaussement de l'aménagement urbain;
- favoriser le développement économique, culturel, sportif, communautaire et social.

Le but premier d'un PTI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables.

Cette programmation n'est toutefois pas exhaustive et n'inclut que des projets capitalisables. En plus de ceux prévus au PTI de l'Arrondissement, certains projets peuvent être financés par d'autres sources, tels le budget de fonctionnement, le compte de surplus, l'enveloppe dédiée aux travaux non capitalisables (TNC), les fonds de parcs ou de stationnement, des subventions ou des ententes ponctuelles avec les services centraux de la Ville de Montréal. Ce faisant, ces projets n'apparaissent pas au PTI de l'Arrondissement. À titre d'exemple, citons notamment, pour l'année 2020, le réaménagement du terrain de soccer du parc de La Louisiane.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA18 26 0275 du 2 octobre 2018 : Approbation du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

DESCRIPTION

Le présent dossier vise l'adoption et la transmission au comité exécutif du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022.

JUSTIFICATION

Requis par la Charte de la Ville de Montréal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Voir la programmation en pièce jointe.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 sera diffusé sur le site Internet de l'Arrondissement.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Suzanne SÉNÉCAL

ENDOSSÉ PAR

Simone BONENFANT

Le : 2019-09-19

Secrétaire d'unité administrative

Directeur